

# Assemblée générale de l'Uniopss : Adoption d'une motion face à la suppression annoncée d'instances de la société civile

📅 Publié le 4 avril 2025

👤 De Uniopss

ASSOCIATION ET POUVOIR D'AGIR

Article

INFO NATIONALE



L'Assemblée générale de l'Uniopss, qui s'est tenue le 1er avril, a été marquée par l'adoption, à l'unanimité, d'une motion invitant les députés à revenir sur la décision, prise le 24 mars par la Commission spéciale de l'Assemblée nationale, de suppression des CESER et du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age, instances de la société civile qui contribuent à faire vivre la démocratie citoyenne et à éclairer les autorités publiques avec lesquelles elles sont en lien.

Temps fort institutionnel dans la vie de l'Uniopss, l'Assemblée générale annuelle de l'Union, s'est tenue le 1er avril 2025 dans les locaux de la Fondation de l'Armée du Salut et en visio, en présence de nombreux représentants des adhérents nationaux et des Uriopss. Le président de l'Union, Daniel Goldberg, dont le mandat était arrivé à terme, a été réélu à l'unanimité par le Conseil d'administration.

Dans son rapport moral, adopté à l'unanimité, il a appelé à « résister face à la brutalisation du monde », Pour l'Uniopss, 2024 a été une année de réflexion sur la situation de la société française et sur l'apport des associations des solidarités et de la santé au service des droits fondamentaux des personnes ; une année également de mobilisation dans tous les champs des solidarités, de la petite enfance au grand âge, au cours de laquelle le réseau Uniopss a pris position à de nombreuses reprises face à la pénurie de professionnels et aux difficultés financières croissantes des acteurs associatifs. Enfin, cette année 2024 a été celle de l'affirmation, brandie notamment lors de notre 35e Congrès qui a rassemblé, à Lyon, plus de 1 000 participants : « Fiers de prendre soin, Fiers d'être engagés ».

L'adoption du rapport moral a été suivie par celles du rapport d'activité et du rapport financier 2024, également adoptés à l'unanimité. L'Assemblée générale s'est poursuivie par un débat animé par Roland Janvier, chercheur en sciences sociales et président de la commission « Modèles socio-économiques associatifs » de l'Uniopss, autour des évolutions du modèle associatif dans un contexte politique instable et économiquement contraint.

Elle s'est conclue par l'adoption d'une motion appelant l'Assemblée nationale, réunie en séance publique à partir du 8 avril prochain, à revenir sur la décision prise le 24 mars par la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de simplification de la vie économique, de la suppression de plusieurs instances de la société civile dont les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER), ainsi que le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCEFA). Le Parlement a-t-il conscience qu'il risque de priver le pays de l'expression de celles et ceux qui le font vivre sur le terrain ?

En revenant sur cette décision, les députés démontreront ainsi, au-delà des mots, que

démocratie représentative et démocratie citoyenne sont deux fondements importants de notre République, tous deux à préserver et, plus encore, à vivifier, à l'heure où notre pays est largement fracturé.

Contact presse :

Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 - [vmercadal@uniopss.asso.fr](mailto:vmercadal@uniopss.asso.fr)

## **Article du 04/04/2025**

Auteur du document : Uniopss

Portée géographique : France entière

Numéro de fiche

113.18 Ko